

TRADES UNION CONGRESS (GHANA)/ ROSA LUXEMBURG FOUNDATION



---

# workshop report

DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA PARTICIPATION DES JEUNES  
TRAVAILLEURS AUX SYNDICATS AU GHANA

---



**October 17, 2023**

**@**

**Erata Hotel, Accra**

## SYNTHESE

### Context:

Le Trade Union Congress (Ghana) reconnaît l'importance de la mobilisation des jeunes (définis comme les personnes âgées de 18 à 35 ans) et de leur reconversion dans le mouvement syndical. Cet engagement a conduit à un certain nombre d'initiatives progressives, notamment la création d'un bureau de la jeunesse, l'élaboration d'une politique de la jeunesse, la mise en œuvre de programmes pour la jeunesse et la révision des statuts du TUC afin de permettre à un plus grand nombre de jeunes de siéger au conseil général. Ces initiatives ont permis d'améliorer quelque peu la participation des jeunes aux activités syndicales.

Malgré cela, la représentation des jeunes dans les syndicats est limitée. Tous les syndicats membres du TUC (Ghana) ne disposent pas de structures de jeunesse opérationnelles. Nos structures de jeunesse dans les régions et les districts ne fonctionnent pas comme prévu. Il y a également des problèmes et des contestations intergénérationnels qui couvent dans nos syndicats. Ces questions doivent être abordées afin que nous puissions attirer les jeunes travailleurs et soutenir leurs intérêts dans les syndicats.

Il est donc important de trouver de nouveaux moyens d'améliorer la participation des jeunes travailleurs aux activités syndicales. Il est également impératif que le TUC, qui prépare son 12e Congrès quadriennal des délégués en 2024, évalue la situation des jeunes au sein du mouvement syndical afin de planifier correctement des interventions efficaces dans les années à venir. C'est dans ce contexte que le TUC, en collaboration avec la Fondation Rosa Luxemburg, a entamé le processus d'élaboration d'un document d'orientation sur la situation des jeunes travailleurs au sein du mouvement syndical au Ghana.

L'élaboration du document politique a commencé par un atelier préparatoire en mars de cette année, qui a rassemblé des jeunes travailleurs sélectionnés du TUC, des chercheurs et des dirigeants. Cet atelier a servi de plate-forme pour discuter des éléments constitutifs du document d'orientation. Il a été suivi de la rédaction du projet de rapport et d'un atelier de validation.

Ce rapport d'activité présente les actes de l'atelier de validation qui s'est tenu le 17 octobre 2023 à l'hôtel Erata, à Accra.

### **Objectifs de l'atelier**

L'objectif global de l'atelier était de fournir une plateforme pour valider le projet de politique, rassembler diverses perspectives en vue de la finalisation du document de politique.

Plus précisément, les objectifs de l'atelier étaient les suivants :

- Présenter et diffuser le projet de document d'orientation aux jeunes travailleurs au sein du mouvement syndical.
- Recueillir les réactions, les commentaires et les suggestions des participants afin d'améliorer le projet de document d'orientation.

### **Résultats attendus.**

Les résultats suivants devraient être obtenus à la fin de l'atelier.

- Meilleure compréhension du projet de document d'orientation par les participants.
- Augmentation du soutien, de l'appropriation et de l'acceptation du document d'orientation par les syndicats.
- Mise à jour du projet de document d'orientation sur la base des commentaires reçus.
- Recommandations réalisables qui peuvent être mises en œuvre pour améliorer le projet de politique.

### **Participants**

L'atelier a rassemblé vingt-neuf (29) personnes, dont des responsables de la jeunesse des syndicats nationaux affiliés au TUC, des chercheurs, des chefs de département et des dirigeants. Sur les 29 participants, seize (16) étaient des femmes et treize (13) des hommes.

### **Approche par atelier**

L'atelier a utilisé une approche participative pour encourager un engagement actif, favoriser un dialogue inclusif et promouvoir un échange ouvert d'idées. Le processus de facilitation comprenait une combinaison de présentations et d'activités interactives afin de s'assurer que tous les participants aient la possibilité de contribuer.

## Procédures générales

### *Remarques préliminaires du secrétaire général adjoint du TUC*

Fr. Joshua Ansah, le Secrétaire général adjoint (DSG) du TUC, a exprimé sa joie de participer à l'atelier de validation qui a examiné la situation des jeunes travailleurs dans les syndicats au Ghana. Le DSG a noté que le TUC est fermement convaincu que les jeunes travailleurs sont l'avenir de la main-d'œuvre et la survie du mouvement syndical. Fr. Joshua a toutefois reconnu que les jeunes sont confrontés à de nombreux défis quotidiens, tels que le taux de chômage élevé, l'exclusion sociale et les questions liées à l'autodétermination, entre autres. En outre, Fr. Joshua a indiqué que la situation n'était pas différente dans le mouvement syndical, car l'implication et la participation des jeunes travailleurs aux activités syndicales sont relativement faibles.

Il a exprimé l'engagement du TUC à défendre la cause des jeunes travailleurs et à encourager leur participation et leur représentation au sein du syndicat. Il conclut qu'il est important pour le TUC d'évaluer la situation des jeunes au sein du mouvement syndical afin de guider la planification d'interventions efficaces pour les jeunes dans les années à venir, d'autant plus que le TUC se prépare actuellement à sa 12ème Conférence quadriennale des délégués. DSG, au nom du comité exécutif du TUC, a remercié Rosa Luxemburg d'avoir soutenu l'élaboration d'un document d'orientation sur la situation des jeunes travailleurs dans les syndicats au Ghana.

### *Présentation : Document d'orientation sur la situation des jeunes travailleurs dans les syndicats*

Le frère Prince Asafo-Adjei (PhD), directeur adjoint de l'Institut de recherche et de politique du travail du TUC, a présenté le document d'orientation sur la situation des jeunes travailleurs dans les syndicats au Ghana.

Selon le Dr Prince, la structure de la jeunesse dans la constitution du TUC et dans la pratique est composée d'un responsable de la jeunesse, d'un conseil national de la jeunesse (CNJ), d'un conseil régional et d'un conseil de district de la jeunesse. En outre, il a indiqué que les statuts et le règlement intérieur du TUC exigent qu'au moins 20 % des délégués des syndicats membres au Congrès des délégués du TUC (Ghana) soient des jeunes.

La présentation du Dr Prince a abordé la manière dont le TUC soutenait l'intérêt des jeunes dans les affiliés du TUC et également les moyens utilisés pour mobiliser ou recruter de nouveaux jeunes travailleurs ou jeunes dans les syndicats au Ghana. En outre, il a également partagé les meilleures pratiques internationales d'autres organisations syndicales en matière de stratégies utilisées pour soutenir et attirer les jeunes travailleurs dans les syndicats.

### Remarques finales

Le secrétaire général adjoint (DSG) du TUC a remercié tous les participants pour leur participation active et a indiqué qu'il avait pris note de leurs suggestions et préoccupations.

Le DSG a noté que le TUC est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir l'intérêt des jeunes et attirer les jeunes travailleurs vers les syndicats. Il a indiqué que son bureau était ouvert à toute nouvelle délibération en faveur de la cause des jeunes travailleurs.